



**ENTREPRENEURS DE PROGRES**

---

## Revue de presse

*Mardi 19 février 2019*

*Mobile: 0770 88 90 80  
Lotissement Sylvain Fourastier  
N°08 El Mouradia, Alger  
Mobile: 0770 88 90 80  
[communication@fce.dz](mailto:communication@fce.dz)  
[www.fce.dz](http://www.fce.dz)*

# SOMMAIRE

<b>A la une</b> .....	<b>3</b>
• Gouvernement : la crise pétrolière "n'a pas bloqué le rythme de reconstruction" du pays (APS) .....	3
• Secteur de l'Énergie : Ouyahia fait le point des réalisations (Algérie Eco) .....	6
• Administration : les grandes réformes selon la politique générale du gouvernement (Algérie Eco).....	7
• Dégel : La levée de gel sur les projets ne concerne que les secteurs prioritaires (APS).....	9
• Commerce: réduction des importations et meilleure régulation du marché local (APS).....	10
• La dette extérieure de l'Algérie à près de 1,8 milliard de dollars en juin 2018 (APS) .....	12
• Services numériques : l'Algérie a exporté l'équivalent de 50 millions de dollars en 2018 (Radio Algérienne).....	13
• Télécommunications: appel à la concurrence pour la couverture des zones enclavées (Algérie 1).....	13
• Première opération d'exportation de lingots d'aluminium vers l'Italie (Radio Algérienne) .....	14
<b>Banque/bourse/Assurance</b> .....	<b>15</b>
<b>Commerce</b> .....	<b>15</b>
• L'ACTIVITÉ EST À SES PREMIERS BALBUTIEMENTS : 4000 e-commerçants en Algérie (L'Expression).....	15
• Registre de commerce électronique : Seulement 43% des commerçants sont inscrits (Algérie Eco).....	16
• Commerce : une étude en cours pour le développement de la grande distribution (Radio Algérienne).....	17
<b>Coopération</b> .....	<b>18</b>
• Les hommes d'affaires algériens invités à investir le marché burkinabé (APS) .....	18
• Forum d'affaires algéro-roumain : Diversifier les échanges (El Moudjahid).....	19
• Dubai : 34 opérateurs économiques algériens au salon Gulfood 2019 (APS) .....	20
<b>Veille</b> .....	<b>21</b>
• NAPEC 2019: les futurs enjeux énergétiques en débat prochainement à Oran (APS) .....	21
• L'ONT prend part au Salon internationale du Tourisme de Budapest (APS).....	22
• D'ici 2030, l'Afrique représentera la deuxième opportunité d'affaires de l'industrie mondiale de la santé (Algérie Eco).....	22

## A la une

### **Gouvernement : la crise pétrolière "n'a pas bloqué le rythme de reconstruction" du pays (APS)**



La baisse des prix du pétrole entamée en 2014 "n'a pas bloqué le rythme de reconstruction" de l'Algérie en dépit d'une perte allant jusqu'à 70% de ses revenus aux pires moments de ce choc extérieur, souligne le document portant la [Déclaration de politique générale du Gouvernement](#).

"La crise des prix du pétrole a commencé en 2014, atteignant son paroxysme en 2016, et n'a connu qu'une modeste amélioration depuis lors. Comme de nombreux autres pays pétroliers, l'Algérie a perdu jusqu'à 70% de ses revenus aux pires moments de cette crise. Cependant, ce choc extérieur n'a pas bloqué le rythme de reconstruction du pays", note le document.

Dans sa présentation des principales réalisations économiques, la même source note, tout d'abord, que le PIB est passé de 160 milliards de dollars en 2016 à 168 milliards de dollars en 2017 et se projette à 184 milliards de dollars en 2018.

Il est, cependant, précisé que la croissance, qui a été de 3,2% en 2016, s'est poursuivie à un niveau moindre en 2017 (1,4%) et connaîtra une remontée en 2018 avec une projection de 2,2%. Cette croissance est "modeste" du fait du recul du secteur des hydrocarbures, car hors hydrocarbures, la croissance aura été de 2,2% en 2017 et s'annonce de 3,4% en 2018, ajoute le document.

#### **Investissements : progressions "palpables"**

Concernant les réalisations par les grands secteurs économiques, il est relevé que dans l'industrie, les Pouvoirs publics se sont attelés à mettre en place plusieurs mesures destinées à améliorer l'environnement de l'investissement.

Dans ce sens, l'investissement "connaît une progression palpable": au delà des projets d'envergure nationale dont les lancements et les inaugurations se succèdent, "l'ANDI enregistre également un important flux de projets initiés par des investisseurs dans tous les secteurs.

Les besoins nationaux sont désormais couverts y compris pour les industries agro-alimentaires, électroniques, de matériaux de construction ou de produits sidérurgiques." Les exportations de produits industriels se multiplient peu à peu avec les encouragements des Pouvoirs publics.

"La bataille à présent et d'organiser la communauté des opérateurs pour qu'elle s'investisse davantage dans les créneaux de l'industrie des exportations, qu'il s'agisse de la chaîne d'activités liées aux exportations ou qu'il s'agisse du transport de fret maritime et aérien".

Quant à la relance du secteur des mines, la même source soutient que l'exploitation des mines de phosphates a connu récemment un "nouveau départ" avec le projet de Bled El Hedba (wilaya de Tébessa), qui décuplera la production phosphatière et entrainera une véritable industrie d'engrais dans l'est du pays.

Pour les mines de fer, des préparatifs sont en cours en vue d'une prochaine relance à même d'accompagner le développement de l'industrie sidérurgique locale. Celle-ci concernera d'abord les mines de Boukhadra et Ouenza qui verront l'augmentation de leurs productions. En ce qui concerne le gisement de Gara Djebilet (wilaya de Tindouf), des essais en laboratoire et des contacts avec des partenaires sont en cours, "nous rapprochant de sa mise en valeur au cours de la prochaine décennie".

Dans le secteur de l'Energie, l'évaluation des perspectives nationales en matière d'hydrocarbures à l'horizon 2030 a été mise à jour par la Sonatrach, rappelle le document. Cette approche est portée par une "volonté résolue" de multiplier la prospection et la mise en valeur de toutes les potentialités en hydrocarbures, terrestres, maritimes, conventionnels et non conventionnels.

Cette démarche permettra de doubler les volumes annuels de découvertes pour compenser l'épuisement des réserves en place. Par ailleurs, les champs pétroliers et gaziers font l'objet d'un effort soutenu de remise à niveau, ce qui explique la baisse actuelle de 13% de la production de pétrole, fait savoir le document.

La compagnie Sonatrach a également engagé une stratégie de valorisation accrue des hydrocarbures (développement local et à l'international des capacités de raffinage de pétrole brut, développement de la pétrochimie à l'image du nouveau complexe de production de polypropylène à Arzew).

Par ailleurs, elle s'est attelée à la renégociation des contrats d'exportations de gaz avec ses clients étrangers, tandis qu'un projet de révision de la loi sur les hydrocarbures est en cours de préparation pour améliorer l'attractivité de notre pays en matière d'exploration et d'exploitation de cette richesse nationale.

Quant aux énergies renouvelables, le document souligne qu'outre l'entrée en service, en 2017, de 5 installations d'une capacité globale de 125 mégawats (Msila, Ouargla, Djelfa, Laghouat et Batna), un appel d'offres a été lancé pour mobiliser la participation des investisseurs locaux à la production de 150 mégawats d'électricité photovoltaïques, sachant qu'en parallèle, 150 autres mégawats seront réalisés par les entreprises publiques du secteur.

De surcroît, Sonatrach, qui produit déjà de l'électricité photovoltaïque pour ses propres champs, a été chargée par le gouvernement de prendre le leadership dans la production de l'électricité photovoltaïque ainsi que dans la création d'un environnement industriel dans ce domaine et cela en mobilisant des partenaires étrangers de renommée. C'est donc avec ces actions combinées que l'objectif de production de 4.500 mégawats sera atteint dans les cinq prochaines années, avance le document.

En ce qui concerne l'efficacité énergétique, le programme tracé en ce domaine connaît une accélération grâce à une plus forte implication des

collectivités locales (éclairage public, alimentation des équipements publics). Ces efforts viennent s'ajouter à ceux déjà en cours notamment dans la conversion des véhicules à la motorisation au GPL.

Le document rappelle que pour la production classique d'électricité, durant les années 2017 et 2018, une puissance nouvelle de près de 2.200 mégawats a été mise en service au nord du pays, alors que dans le sud, le pôle In Salah, Adrar, Timimoun a été renforcé par une nouvelle puissance installée de 34 mégawats en turbines à gaz, à laquelle s'ajoutent une série de centrales au diesel, de turbines à gaz mobile et de microcentrales totalisant plus de 110 mégawats (Tamanrasset, Adrar, Tindouf, Béchar, Illizi et Ghardaïa).

Quant à l'alimentation des foyers en énergie, elle se poursuit à un rythme toujours soutenu: les années 2017 et 2018 ont enregistré le raccordement de plus de 550.000 foyers à l'électricité et de près de 500.000 foyers à l'alimentation au gaz naturel.

Abordant le secteur agricole, le document indique que les importants soutiens publics successivement décidés par le Président de la République se sont traduits par un "véritable décollage" qu'il s'agit désormais de prolonger et de canaliser.

En effet, l'agriculture représente aujourd'hui 12,3% du PIB avec une valeur globale de production supérieure à 3.200 milliards DA, et des emplois assurés à plus de 2,6 millions de personnes. A l'exception des céréales, du lait et des viandes, la production agricole locale couvre les besoins du marché et dégage déjà des excédents pour l'exportation.

La production céréalière est passée de 35 millions de quintaux à plus de 60 millions de quintaux, tandis que la production de maraichage est passée de 130 à 136 millions de quintaux. La production de viandes dépasse les 10 millions de quintaux, alors que la production de lait atteint 3,5 milliards de litres. Les Pouvoirs publics œuvrent à soutenir cette dynamique sous diverses formes.

Ainsi, en terme d'infrastructures, les surfaces irriguées ont été portées à plus de 1,3 million d'hectares, les réseaux d'électrification agricole ont été étendus de 10% atteignant 7.000 kilomètres, et près de 2.000 forages d'eau ont été réalisés ou réhabilités.

Concernant le foncier agricole, la conversion du droit de jouissance en acte de concession agricole est en voie de parachèvement pour plus de 200.000 concernés qui travaillent près de 2,3 millions d'hectares, alors que la situation de près de 23.000 bénéficiaires de l'accès à la propriété foncière sur une superficie de 167.000 hectares a été régularisée.

En outre, il a été enregistré l'attribution de près de 1,2 million d'hectares du domaine privé de l'Etat au bénéfice de plus de 36.000 concessionnaires pour l'investissement dans le domaine agricole.

### **Les principales réalisations économiques en chiffres sur la période 1999-2018**

Voici les réalisations des principaux secteurs économiques entre 1999 et juin 2018 (Source: document portant la Déclaration de politique générale du gouvernement).

**HABITAT** : Réalisation de 4.077.347 logements composés de:

1.247.712 unités de logements publics locatifs  
1.232.702 unités de logements promotionnels (AADL, LPP, ...)  
1.596.933 unités relevant de l'habitat rural

**RESSOURCES EN EAU :**

Barrages : 37  
Stations d'épuration : 176  
Réservoirs et châteaux d'eau : 2.365  
Forages : 5.698  
Retenues collinaires : 205

**TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORTS :**

Autoroutes : 1.132 kms  
Rocades : 1.678 kms  
Routes nationales : 6.009 kms  
Chemins de wilaya : 3.657 kms  
Ports: 20 . Aéroports : 10  
Réseau ferroviaire (lignes nouvelles) : 336 kms

**ÉNERGIE :**

Nombre de foyers raccordés au gaz naturel : 4.047.011  
Nombre de foyers raccordés à l'électricité : 3.357.552  
Centrales électriques : 15.527 mégawatts

**AGRICULTURE :**

Extension de la Surface agricole utile : 320.738  
Plantation d'arboriculture fruitière et viticulture : 499.659  
Plantation pastorales : 375.677

**Secteur de l'Énergie : Ouyahia fait le point des réalisations  
(Algérie Eco)**

Le Premier ministre Ahmed Ouyahia prononcera, le 25 février, sa déclaration de la politique générale devant le parlement. Dans le document de la déclaration, publié ce lundi sur le site du premier ministre, Ouyahia s'attèlera à exposer les réalisations du président de la République, notamment dans le secteur de l'énergie.

S'agissant des hydrocarbures, le document détaille la stratégie mise en place par la compagnie pétrolière et gazière Sonatrach à l'horizon 2030, précisant que « cette approche est portée par une volonté résolue de multiplier la prospection » et elle permettra « de doubler les volumes annuels de découvertes pour compenser l'épuisement des réserves en place ».

Par ailleurs, le document explique que « les champs pétroliers et gaziers font l'objet d'un effort soutenu de remise à niveau, ce qui explique la baisse actuelle de 13% de la production de pétrole ».

Dans la perspective de l'épuisement inéluctable des ressources, Sonatrach a engagé une stratégie de valorisation des hydrocarbures, et ce, à travers « le développement local et à l'international des capacités de raffinage de pétrole brut », ainsi que par « le développement de la pétrochimie,

comme l'atteste le nouveau complexe de production de polypropylène à Arzew », précise le document.

Le premier ministre n'a pas manqué de rappeler dans sa déclaration la révision de la loi sur les hydrocarbures qui est toujours en cours de préparation. Cette nouvelle loi, annoncée depuis des mois par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, est censée attirer les investisseurs étrangers dans le secteur des hydrocarbures.

**Les Energies Renouvelables**

Le gouvernement mené par Ahmed Ouyahia revendique d'importantes avancées dans le domaine des énergies renouvelables. En effet, cinq installations d'une capacité globale de 125 mégawatts ont été mises en services en 2017.

Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé cette année pour mobiliser la participation des investisseurs locaux à la production de 150 mégawatts d'électricité photovoltaïques. En parallèle, 150 autres mégawatts seront réalisés par les entreprises publiques du secteur.

Le premier ministre est revenu sur l'objectif de produire 4500 mégawatts, qui, selon lui, sera atteint dans les cinq prochaines années. Le volet sur l'efficacité énergétique n'a pas été occulté dans la déclaration de politique générale, puisque le gouvernement a tracé un programme ambitieux dont l'objectif est de réaliser l'économie de l'énergie.

Dans ce sens, le premier ministre a rappelé que ce programme connaît une accélération grâce à une plus forte implication des collectivités locales, notamment l'éclairage public, sans oublier les efforts déployés par les pouvoirs publics dans la conversion des véhicules au GPL.

**La production classique d'électricité**

Dans ce domaine Ô combien important pour l'économie nationale, le premier ministre a souligné les différentes réalisations qui ont permis d'assurer l'alimentation des foyers et des entreprises en électricité.

A ce propos, le document précise qu'entre 2017 et 2018, une puissance nouvelle de près de 2200 mégawatts a été mise en service au nord du pays avec le renforcement des centrales de Ain Djasser, Ain Arnat, Ras Djinet et Boutlelis.

Le Pôle « In Salah, Adrar, Timimoun » a été également renforcé par une nouvelle puissance installée de 34 mégawatts en turbines à gaz. A cela s'ajoutent une série de centrales au diesel, de turbines à gaz mobile et de micro-centrales totalisant plus de 110 mégawatts.

Par ailleurs, le document a rappelé que l'alimentation des foyers en énergie se poursuit. En effet, ces deux dernière années ont enregistré le raccordement de plus de 550.000 foyers à l'électricité et de près de 500.000 foyers à l'alimentation au gaz naturel.

**Administration : les grandes réformes selon la politique générale du gouvernement (Algérie Eco)**



Dans son bilan de présentation de la politique générale pour l'année de 2018, le gouvernement est revenu sur les réformes engagées dans l'administration, notamment la modernisation des services.

L'administration de l'Intérieur et des Collectivités locales a pu délivrer 13 millions de passeports biométriques et près de 11 millions de cartes d'identité biométriques, alors que la délivrance des permis de conduire biométrique a été entamée. En outre, l'administration a mis en place un numéro d'identification national (NIN) pour tous les citoyens. Cette base informatique déjà connectée à plusieurs départements ministériels a permis l'allègement de nombreux dossiers administratifs précédemment fournis par les administrés.

La décentralisation est désormais un objectif majeur pour le Gouvernement, de ce fait, un comité interministériel a entamé le transfert de compétences du niveau ministériel à celui des wilayas. Ce processus a déjà concerné 14 mesures, liées notamment à l'approbation des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme des villes de moins de 1 million d'habitants, la délivrance des permis de construire pour les ensembles immobiliers de plus de 600 logements. La délivrance des agréments des agents et promoteurs immobiliers et des permis de construire pour tous les projets d'investissements.

L'octroi de concessions foncières dans les zones industrielles, les zones d'activités et les zones d'extension touristique, ainsi que la validation au niveau du guichet local « ANDI » de tout investissement inférieur à 10 milliards DA.

Ce processus de décentralisation des actes et décisions administratifs se poursuivra notamment à la lumière des recommandations issues de la rencontre entre le Gouvernement et les Walis.

La modernisation de la gouvernance territoriale

Le chantier de révision et de fusion de la législation relative aux Assemblées Populaires Communales et de Wilaya est engagé et son résultat aboutira devant le Parlement en 2019. En vue de conforter davantage la décentralisation, il a été procédé à au renforcement des attributions des walis délégués du Sud pour le rapprochement du service public en direction du citoyen. Toutefois, des nouvelles circonscriptions administratives ont été mises en place 3 au niveau des métropoles régionales. Enfin de nombreuses délégations communales sont créées à travers le pays.

Les Finances locales

La réforme des finances locales constituera une mutation profonde dans la gouvernance locale et notamment dans la promotion de la décentralisation.

La délégation de service public

Celle-ci qui est désormais instituée n'est pas une démarche de privatisation mais bien de valorisation de multiples infrastructures locales, sportives, culturelles et autres souvent inexploitées, faute de moyens chez les collectivités locales, et qui le seront à l'avenir par voie de concession notamment à des jeunes micros entrepreneurs. La même démarche



permettra d'améliorer l'efficacité de certains services locaux qui seront concédés également.

Le développement local

La dotation budgétaire des Programmes communaux de développement (PCD) a été relevée de 60 à 100 milliards DA pour chacun des exercices 2018 et 2019. Cet effort du budget de l'Etat est complété par l'apport de la Caisse de Solidarité des Collectivités Locales qui, durant les années 2017 et 2018, a alloué un total de 136 milliards DA au financement de centaine projets locaux de développement.

En matière d'Etat de Droit et de promotion des libertés publiques, des chantiers ont été ouverts dans le sillage de la révision constitutionnelle, pour la mise à jour de la législation relative aux réunions et manifestations publiques ainsi qu'aux partis politiques.

Enfin, en ce qui concerne la lutte contre la migration clandestine et illégale, des opérations de rapatriement de migrants illégaux sont organisées dans le cadre d'accords conclus avec leurs pays d'origine.

### **Dégel : La levée de gel sur les projets ne concerne que les secteurs prioritaires (APS)**



La levée de gel sur des projets, dans le cadre des mesures d'austérité prises par le gouvernement, "ne concerne que certains secteurs prioritaires, dans une première étape, comme l'Education nationale, la Santé publique et l'Enseignement supérieur", a tenu à préciser le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, qui effectue lundi une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Bouira.

Le ministre, qui a visité et inauguré quelques structures financières relevant de son secteur, a expliqué à la presse que la levée de gel "ne concerne actuellement que les secteurs de l'Education nationale, la Santé publique et l'Enseignement supérieur", avant d'ajouter que l'opération allait toucher, dans les prochains mois, d'autres secteurs et ce, "en fonction de l'amélioration de la situation financière du pays".

Le ministre, qui a inauguré dans l'après-midi un nouveau siège de l'agence commerciale de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) située à la rue Abane Remdane de la ville de Bouira, a expliqué que cette opération s'inscrivait dans le cadre de la modernisation des banques et l'amélioration de ses services au profit des clients.

A propos du financement non conventionnel décidé par le gouvernement dans le cadre des mesures d'austérité, M. Raouya a indiqué que ce projet suivait son cours. "Le financement non conventionnel suit son cours et il obéit à des objectifs bien précis. Il a pour objectif de couvrir le déficit

budgétaire et les créances des deux grandes entreprises nationales Sonatrach et Sonalgaz, ainsi que promouvoir un peu les montants relatifs au fonds national des investissements".

"L'Algérie connaît en cette année 2019 un déficit budgétaire de l'ordre de 2000 milliards de dinars et, le financement non conventionnel pourra donc couvrir un peu ce déficit", a-t-il expliqué aux journalistes, tout en assurant que les mesures d'austérité prises par le gouvernement face à la baisse des prix du pétrole avaient amorti un tant soit peu la crise.

"Nous sommes sur une trajectoire soutenable, il y'a une résilience de l'économie algérienne avec un taux de croissance relativement assez appréciable et un taux d'inflation de 4,5 %", a ajouté M. Raouya, qui a visité également un centre des impôts mis en service il y'a quelques mois de cela.

Accompagné du Président-directeur général de la BADR, Boualem Djebbar, et des autorités locales de la wilaya, le ministre a visité également le projet de réalisation du groupe régional d'exploitation de la BADR, dont les travaux connaissent un taux de réalisation appréciable, selon les détails recueillis sur place.

"Ce groupe régional est composé de trois sous-directions, dont la première assure la réalisation et le suivi des objectifs liés aux performances commerciales et financières assignés à chaque agence et à l'encadrement de la démarche commerciale", ont expliqué les responsables locaux de la BADR au ministre.

M.Rouya a inspecté aussi le nouveau siège de la Trésorerie publique de la wilaya de Bouira, réalisé pour une enveloppe financière de plus de 35 millions de dinars, selon les détails fournis au ministre sur le site de cette nouvelle structure.

Le ministre des Finances a également visité le nouveau siège du contrôle financier de la wilaya, réalisé pour un montant de plus de 90 millions de dinars, et inauguré en mars 2015.

### **Commerce: réduction des importations et meilleure régulation du marché local (APS)**



Plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement au cours de ces dernières années pour réduire les importations et mieux réguler le marché local, souligne le document portant Déclaration de politique générale du gouvernement.

S'agissant du commerce extérieur, le document rappelle que le déséquilibre continu de la balance commerciale impacte négativement la

balance des paiements extérieurs et contribue fortement à l'érosion continue des réserves de change du pays, qui ont baissé à 84 milliards de dollars à fin octobre 2018.

Dans ce sens, il énumère les différentes formules mises en place pour la réduction des importations à l'instar du régime de licences d'importations, institué en 2016, puis remplacé par une liste de produits interdits à l'importation, et suivi récemment par l'instauration d'un Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) variant entre 30% et 200% de la valeur de la marchandise importée. Ce dispositif offre l'avantage d'être conforme aux engagements commerciaux extérieurs du pays.

Mis en place en concertation avec les producteurs locaux, le DcAPS permettra aussi la collecte de recettes supplémentaires pour le Trésor public.

Considérée comme le "cheval de bataille" des politiques publiques depuis plus d'une décennie, la promotion des exportations hors hydrocarbures, qui constitue un objectif stratégique au vu de la réduction des revenus extérieurs de l'Algérie et des perspectives de recul de la production de ses hydrocarbures conventionnels à moyen terme, fait l'objet de facilitations et de soutiens, explique la même source.

Il s'agit notamment des aménagements substantiels en matière de rapatriements des revenus des exportations et l'encouragement des opérateurs économiques à investir dans les métiers de la chaîne des services à l'exportation, depuis le regroupement des produits et leur conditionnement, jusqu'au fret aérien et maritime, ou l'activité de démarcheurs vers les marchés extérieurs.

En attendant que les opérateurs économiques nationaux s'engagent eux-mêmes dans ces domaines, les pouvoirs publics ont renforcé les capacités de fret aérien, organisé des ouvertures de routes commerciales nouvelles, notamment en direction de la Mauritanie, et encouragé les exportations en direction de notre voisinage au Sud en général.

Par ailleurs, le gouvernement œuvre à préparer le terrain aux exportations hors hydrocarbures vers d'autres destinations à travers l'adhésion à des ensembles commerciaux intégrés à l'image de la Zone continentale africain de libre-échange, de la Zone arabe de libre-échange depuis des années déjà, ou de la zone franche avec l'Union européenne qui sera effective à la fin de cette décennie, note le document.

En outre, des accords d'échanges commerciaux préférentiels sont en négociations avec certains pays africains et arabes notamment.

Pour des marchés de produits de large consommation mieux régulés

Sur le plan de la régulation du commerce interne, le même document cite la révision de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, la mise en place de dispositifs de régulation des marchés des produits de large consommation, la mise à jour de la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre de commerce, et le lancement du registre de commerce électronique qui concerne 800.000 commerçants déjà et dont l'usage sera généralisé durant le premier semestre de l'année 2019.

Concernant l'approvisionnement du marché, il est observé qu'il n'a pas connu de "perturbations majeures" au cours de ces deux dernières années, ajoutant que lorsque des tensions sont apparues, des mesures ont été prises.

Par ailleurs, le document soutient que les pouvoirs publics poursuivent leurs concours financiers pour la régulation du marché, notamment à travers le fonds de remboursement partiel des frais de transport des marchandises vers le sud (près de 2 milliards DA déboursés sur la période 2017 et 2018), ainsi que la compensation globale pour l'huile alimentaire (plus de 3 milliards DA pour les deux dernières années).

En ce qui concerne l'amélioration des circuits commerciaux, la réalisation des marchés par les pouvoirs publics se poursuit: Un programme de réalisation de huit (8) marchés de gros au service de plus de 30 wilayas est en cours pour un montant de 19 milliards DA avec la réception de deux unités (Sétif et Aïn-Defla), alors que les autres unités sont à un taux moyen de réalisation de 60%.

En parallèle, 291 marchés couverts ont été lancés à travers le pays pour un coût de 10 milliards DA, alors que 29 autres ont été réceptionnés, 18 en voie de livraison et 17 autres sont à un taux d'avancement de 80% en moyenne.

### **La dette extérieure de l'Algérie à près de 1,8 milliard de dollars en juin 2018 (APS)**

La dette extérieure de l'Etat s'est établie à 1,797 milliard de dollars en juin 2018 y compris le prêt d'un (1) milliard de dollars contracté en 2016 auprès de la Banque africaine de développement (BAD), indique le document portant la Déclaration de politique générale du gouvernement.

Ainsi, la dette extérieure publique de l'Algérie représente 1,06% du PIB du pays, précise la même source. Quant à la dette publique interne, elle a atteint 36% du PIB, souligne le document qui soutient que ce ratio est encore "bien raisonnable", notamment du fait des emprunts contractés par le Trésor auprès de la Banque d'Algérie au titre de l'article 45 bis de la Loi sur la Monnaie et le Crédit.

"Avec l'épuisement de sa propre épargne logée au Fonds de régulation des recettes (FRR), le Trésor a enregistré une augmentation de la dette publique", note le même document.

Pour rappel, l'article 45 bis de la Loi sur la Monnaie et le Crédit stipule que "la Banque Algérie procède, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de participer, notamment à la couverture des besoins de financement du Trésor, au financement de la dette publique interne et au financement du Fonds National d'Investissement (FNI)".

En outre, l'article 45 bis note que "ce dispositif est mis en œuvre pour accompagner la réalisation d'un programme de réformes structurelles économiques et budgétaires devant aboutir, au plus tard, à l'issue de la

période susvisée, notamment, au rétablissement des équilibres de la trésorerie de l'Etat et de l'équilibre de la balance des paiements".

A travers ce nouvel instrument, il s'agit de couvrir les besoins de financement du Trésor, de financer le remboursement de la dette publique interne, et ce, en particulier, les titres de l'Emprunt national pour la croissance levé en 2016, les titres du Trésor émis en contrepartie du rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et les titres du Trésor émis au profit de la Sonatrach en compensation du différentiel sur les prix des carburants importés et de l'eau dessalée.

Il s'agit aussi, dans le cas échéant, de permettre au Trésor de doter en ressources le Fonds National d'Investissement (FNI), au titre des prises de participation de l'Etat dans des investissements ou de financements à long terme de programmes publics d'investissements.

### **Services numériques : l'Algérie a exporté l'équivalent de 50 millions de dollars en 2018 (Radio Algérienne)**

Les services du digital et des nouvelles technologies constituent un gisement d'exportation. Rien qu'en 2018, l'Algérie a exporté pour 50 millions de dollars de services numérique, soit l'équivalent des exportations des fruits et légumes, a indiqué le ministre du commerce, Saïd Djellab.

Dans une déclaration à la radio Chaîne 3, le ministre a affirmé que ce chiffre peut être multiplié par 10 ou par 20 dans les années à venir, puisque, insiste-t-il, «l'Algérie a le potentiel pour mettre à profit les capacités et le génie des jeunes activant dans le domaine de la technologique et du numérique».

Interrogé par le journaliste de la Chaîne 3, Djaouad Salim Allal, directeur d'une société spécialisée dans les nouvelles technologies a expliqué que de nombreuses entreprises européennes s'intéressent aux compétences algériennes. «Une société en France qui veut développer des modules 0et cherche une main-d'œuvre à moitié prix s'adresse à un marché qui est tout proche et de surcroît francophone qui naturellement le marché d'Afrique du nord».

Plusieurs startups algériennes ont annoncé leur participation au Salon de Paris des nouvelles technologies VIVATECH qui se tiendra pour cette année du 16 au 18 mai prochain.

### **Télécommunications: appel à la concurrence pour la couverture des zones enclavées (Algérie 1)**

Un appel à la concurrence a été lancé par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE) pour la couverture des zones enclavées ou mal desservies par les réseaux de télécommunications fixes et mobiles et ce, "en application des orientations

du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", indique un communiqué du ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique.

"En application des orientations de son Excellence le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique, à travers sa Direction générale des TIC, a collecté les données relatives aux zones enclavées et/ou mal desservies par les réseaux de communications électroniques pour élaborer les cahiers des charges relatifs à la couverture de 508 localités par des réseaux de télécommunications fixes et de 750 localités et 178 axes routiers par des réseaux de télécommunications mobiles, financée sur le Fonds du service universel des communications électroniques", note la même source.

"Le gouvernement a confié la couverture des zones nécessitant un réseau fixe à Algérie Télécom, alors que pour la couverture par un réseau mobile, il a chargé l'ARPCE, à l'effet de procéder à une adjudication, conformément à la réglementation en vigueur", ajoute le communiqué du ministère.

Cet appel à la concurrence a été lancé hier dimanche par l'Autorité de régulation, "conformément au calendrier fixé par le ministère de la Poste, des Télécommunications, des technologies et du Numérique", souligne le ministère, tout en précisant que "les trois opérateurs titulaires de licences pour l'établissement et l'exploitation de réseaux mobiles, y répondront dans un délai de trente (30) jours à l'issue duquel l'Autorité déclarera, au bout de vingt (20) jours d'analyse, le ou les opérateurs adjudicataires des différents lots constituant le projet".

Le ministère relève, en outre, que "la mise en œuvre du fonds du service universel a été rendue possible suite à l'amendement du cadre légal et réglementaire, intervenu en 2018, pour répondre à une demande légitime des citoyens algériens pour couvrir les zones enclavées et les axes routiers, commercialement non-rentables pour les opérateurs de communications électroniques".

"La mise en œuvre de ce dispositif est une consécration du principe d'égalité, ancré dans les valeurs de notre pays", conclut la même source.

### **Première opération d'exportation de lingots d'aluminium vers l'Italie (Radio Algérienne)**

Une première opération d'exportation vers l'Italie de 300 tonnes de lingots d'aluminium a été effectuée lundi par l'Entreprise "Massabik El-Aurès" relevant de la zone industrielle de Khenchela.

En marge d'une cérémonie de départ de cette première cargaison vers l'Italie via le port de Bejaia, le directeur de wilaya du commerce, Djamel Hamzaoui, a estimé que cette opération "traduit la politique de l'Etat algérien, à savoir l'encouragement des exportations hors hydrocarbures".



La valeur financière de cette opération d'exportation de 300 tonnes vers deux sociétés italiennes est de 301.000 euros et sera suivie "dans les prochains mois" par d'autres cargaisons selon les termes de l'accord conclu avec la partie italienne, a indiqué le même responsable qui a estimé que l'opération révèle l'appréciation du produit algérien sur les marchés internationaux.

Pour Amar Benlahrech, responsable de l'inspection divisionnaire des Douanes de la wilaya d'Oum El Bouaghi, dont la compétence inclut la wilaya de Khenchela, la présence des Douanes à Khenchela pour superviser cette opération d'exportation "s'inscrit dans le cadre des mesures prises par la Direction générale des Douanes portant exonération totale de tous droits douaniers", précisant qu'il a été procédé à la vérification et à l'apposition des scellés des Douanes algériennes sur site de l'entreprise exportatrice, pour faciliter le travail au niveau du port de Béjaia et lever au plus tôt la marchandise à exporter.

De son côté, le directeur de la chambre du commerce de l'industrie CCI-Chelia, Mohamed Saïd Meziane, a relevé que l'opération constitue "un pas en avant" en matière de promotion du commerce extérieur depuis les wilayas intérieures et permet la "consolidation des rapports économiques de l'Algérie avec les pays de la Méditerranée".

D'autres expéditions de lingots d'aluminium vers l'Italie seront effectuées dans "les tous prochains mois conformément à l'accord conclu avec les mêmes entreprises italiennes", a assuré le gérant de l'Entreprise "Massabik El-Aurès", Belkacem Mezdaout.

Il a également fait état d'accords passés avec des entreprises de la Grèce, des Emirats arabes unis et de la France pour l'exportation de lingots d'aluminium, assurant que des discussions "sont en cours avec un autre opérateur indien intéressé par ce produit".

### Banque/bourse/Assurance

### Commerce

#### **L'ACTIVITÉ EST À SES PREMIERS BALBUTIEMENTS : 4000 e-commerçants en Algérie (L'Expression)**



Cette démarche vise à numériser les enregistrements des activités commerciales, en premier lieu, mais aussi à exercer un contrôle sur elles en second lieu.



La politique de l'informatisation de l'administration est en bonne voie. Les systèmes d'information dans l'administration publique commencent à donner leurs fruits dans certains secteurs. Seulement, le secteur du commerce, enregistre, malheureusement «un retard». Chiffres à l'appui, seulement 43% des commerçants sont inscrits sur les 2 millions de commerçants enregistrés au Centre national du registre du commerce. Actuellement, 43,7% de commerçants, ont accepté de s'inscrire dans la version électronique du registre. Il est bon de savoir que le ministère a fixé une date pour l'inscription, dont le dernier délai est fixé par la loi pour la souscription le 11 avril 2019 prochain. Hier, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Aïssa Bekaiï, a indiqué lors de son passage à la radio Chaîne 3, que «jusqu'à présent, près de 800.000 inscrits ont effectué leurs inscriptions au registre du commerce électronique, ce qui représente un taux qui est loin des objectifs fixés par la tutelle», regrette le même responsable sur les ondes de la radio, en invitant, dans ce cadre, les commerçants à s'inscrire avant le 11 avril. Cette procédure s'inscrit dans la démarche d'informatiser l'administration pour plus de transparence et d'efficacité. «Cet instrument est mis en place pour l'assainissement de la liste des commerçants et la lutte contre la fraude et toutes les autres pratiques qui outre-passent les lois en termes de concurrence, et qui touchent à la qualité et les conditions d'exercices commerciaux», explique, le même responsable. On note, dans ce même sillage, que le département du commerce a commencé à sensibiliser les commerçants par une large campagne de sensibilisation à travers tous le territoire national. Cette campagne lancée, vise à convaincre les retardataires et les informés. plus l'économie nationale. Bekaiï a estimé, dans ce sens, que «l'une des solutions pour diminuer ces pratiques est l'instauration des grandes surfaces qui connaît en Algérie un sérieux retard en dépit des multiples mesures d'encouragement et des dispositifs incitatifs mis en place par l'Etat». Pour ce qui est du commerce électronique, le représentant du ministère du Commerce a précisé qu'après «la promulgation des textes de lois, plusieurs commerçants ont investi la Toile pour proposer leur marchandise ou exercer la vente à distance. Selon les chiffres du ministère du Commerce, le nombre de ces e-commerçants est de 4000», ajoutant qu'une réunion a été organisée avec les star-up. «Nous avons recensé tous leurs problèmes pour trouver les solutions aux doléances de cette catégorie de commerçants qui sont l'avenir de l'Algérie.»

### **Registre de commerce électronique : Seulement 43% des commerçants sont inscrits (Algérie Eco)**

Sur les 2 millions des commerçants enregistrés au centre national du registre du commerce, seulement 43,7% qui ont opté pour l'instant dans la version électronique du registre, sachant que le dernier délai fixé par la loi pour la souscription est de 11 avril 2019.

Ainsi, jusqu'à présent, près de 800 000 inscrits ont effectué leurs inscriptions au registre de commerce électronique, ce qui représente un taux qui est loin des objectifs fixés par la tutelle.

Cet instrument est mis en place pour l'assainissement de la liste des commerçants et la lutte contre la fraude et toutes les autres pratiques qui outre-passent les lois en termes de concurrence, et qui touchent à la qualité et les conditions d'exercices commerciaux. Pour cela, le ministère de commerce a entamé une large campagne de sensibilisation à travers toutes les régions de pays afin de convaincre les retardataires a indiqué ce matin Aissa Bekai, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du commerce lors de son passage à la radio.

Cet instrument vise à numériser les enregistrements des activités commerciales, en premiers lieux, mais aussi à exercer un contrôle sur les activités de ses détenant a encore souligné l'invité de la radio. Toutefois, la structure actuelle de l'économie nationale qui est submergée par le secteur informel, n'encourage pas trop pour aller vers plus de transparence et opter pour des instruments numériques.

Toutefois, Bekai a estimé que l'une des solutions pour diminuer ces pratiques est l'instauration des grandes surfaces qui connaît en Algérie un sérieux retard en dépit des multiples mesures d'encouragement et des dispositifs incitatifs mis en place par l'Etat.

S'agissant de commerce électronique, le représentant du ministère du commerce a indiqué qu'après la promulgation des textes de lois, plusieurs commerçants ont investi la toile pour proposer leur marchandise ou exercer la vente à distance. Selon les chiffres du ministère du commerce, le nombre de ses e-commerçants est de 4000.

«Une réunion a été organisée avec ses startups et nous avons recensé tous leurs problèmes pour trouver les solutions aux doléances de cette catégorie de commerçants qui sont l'avenir de l'Algérie», a fait savoir le représentant du ministère du commerce.

### **Commerce : une étude en cours pour le développement de la grande distribution (Radio Algérienne)**

La grande distribution connaît en Algérie un sérieux retard en dépit des multiples mesures d'encouragement et des dispositifs incitatifs mis en place par l'Etat.

A en croire les chiffres de Aissa Bekai, directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du commerce, seulement «10 à 14» grandes surfaces sont ouvertes sur le territoire national.

Invité à s'exprimer dans l'émission l'Invité de la rédaction, M. Bekai a annoncé le lancement d'une «étude dans le cadre des programmes d'aide et d'appui à la mise en place des dispositions de l'accord avec les européens».

Le ministère escompte à travers le développement de cette activité, lutter contre les spéculations et réguler le marché de la distribution.

E-Commerce : 4000 commerçants exercent la vente à distance

Après la promulgation des textes de lois, plusieurs commerçants ont investi la toile pour proposer leur marchandise ou exercer la vente à distance. Selon les chiffres du ministère du commerce, le nombre de ses e-commerçants est de 4000.

«Une réunion a été organisée avec ses startups et nous avons recensé tous leurs problèmes pour trouver les solutions aux doléances de cette catégorie de commerçants qui sont l'avenir de l'Algérie», a fait savoir le représentant du ministère du commerce.

Agrément des Bureaux de liaisons : le changement de la loi est dicté par les infractions constatées

Si les autorités avaient, par le passé, facilité les procédures de création des bureaux de liaison, les infractions constatées sur le terrain ont dicté la nécessité de leur soumission à un contrôle plus rigoureux. «Ces bureaux ont un statut qui stipule que ces organismes n'ont pas à s'adonner aux activités commerciales. Maintenant on a trouvé quelques déviations de cette loi et c'est pour cela, qu'il y'a aujourd'hui, une certaine réserve», explique l'invité de la Chaine 3.

## Coopération

### **Les hommes d'affaires algériens invités à investir le marché burkinabé (APS)**



L'ambassadeur de la République du Burkina Faso en Algérie, Dominique Djindjire a invité lundi à Alger les hommes d'affaires algériens à investir davantage le marché burkinabé.

"Le partenariat intra-africain nous intéresse beaucoup. Le Burkina Faso constitue un marché ouvert qui offre de multiples opportunités de partenariat et d'investissement. Les opérateurs économiques algériens devraient en profiter et explorer ces opportunités d'affaires", a indiqué M. Djindjire lors d'une journée d'information sur "les opportunités d'affaires et de partenariat avec le Burkina Faso".

Soulignant que les relations commerciales entre l'Algérie et le Burkina Faso restent en deçà des potentialités importantes des deux pays, avec un volume d'un peu plus de 1,5 million de dollars en 2018, en faveur de l'Algérie, le diplomate burkinabé n'a pas caché son souhait d'intensifier les relations commerciales entre son pays et l'Algérie, mais aussi de

consolider leurs relations économiques en concluant des partenariats "mutuellement bénéfiques".

Ceci d'autant que le gouvernement burkinabé a initié de grands projets structurants dans plusieurs domaines lesquels constituaient des opportunités que les hommes d'affaires algériens devraient saisir.

Lors des débats les opérateurs économiques algériens ont exprimé leur souhait de conquérir le marché burkinabé et contribuer au développement de plusieurs secteurs notamment le secteur des matériaux de construction, textile et des TIC.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tipaza (CCI Tipaza), Maamar Djellal Serandi a, à ce titre, indiqué qu'une délégation d'hommes d'affaires algériens (80- 100 opérateurs) effectuera, dans les semaines à venir, une visite au Burkina Faso.

L'occasion sera ainsi donnée aux hommes d'affaires algériens d'examiner avec leurs homologues burkinabés les opportunités de partenariat, dans le cadre des rencontres B to B, a expliqué M. Serandi.

### **Forum d'affaires algéro-roumain : Diversifier les échanges (El Moudjahid)**

Prévu dans le cadre du renforcement des relations bilatérales, un forum d'affaires réunissant des opérateurs économiques roumains et algériens, sera organisé le 26 février à Alger. La délégation roumaine sera composée d'entreprises activant dans divers domaines notamment les mines, les technologies de l'information et de la communication, l'agroalimentaire, la pièce détachée et les sous-ensembles ainsi que l'agriculture. Un déplacement précédé par d'autres missions similaires devra permettre aux deux parties de discuter des opportunités d'investissement présentes en Algérie, et l'établissement de relations d'affaires et de partenariats à intérêts communs dans les secteurs concernés.

Les opérateurs roumains, qui ont exprimé, par le passé, leur intérêt pour une coopération économique diversifiée avec l'Algérie, ciblent, en particulier, les énergies renouvelables, les TIC, l'agro-alimentaire, l'industrie en général, et l'automobile plus précisément (la Roumanie est un partenaire de l'usine automobile d'Oran), l'agriculture et le tourisme. La visite effectuée dans notre pays, en novembre dernier, par le président de la chambre de commerce et d'industrie de Roumanie a confirmé cette volonté de redynamiser et de consolider les liens de coopération avec l'Algérie. Un mémorandum signé dans ce sens entre les deux chambres devrait permettre de relancer les visites d'hommes d'affaires. Le ministre roumain des Affaires étrangères, Teodor Melescanu, a également exprimé l'intérêt de son pays à approfondir ses relations économiques avec l'Algérie lors de sa visite officielle en Algérie, du 31 mars au 2 avril 2018. Il a été question d'examiner les voies et moyens permettant d'initier des partenariats entre les entreprises des deux pays, en particulier, dans les secteurs de l'industrie, du tourisme et de la

formation.

Des perspectives qui seront cadrées dans le cadre d'un conseil d'affaires algéro-roumain, dont la création est projetée au courant du premier trimestre 2019. Hommes d'affaires algériens et roumains ont également convenu, à l'occasion d'une rencontre d'affaires algéro-roumaine, organisée en avril dernier, par le Forum des chefs d'entreprises, de créer un réseau d'affaires et de commerce bilatéral et pour le lancement de nouveaux projets d'investissement.

Des partenariats conclus et d'autres en perspective devront contribuer à consolider les échanges entre les deux pays au plan économique et commercial, d'autant plus que les échanges commerciaux entre les deux pays demeurent modestes avec 600 millions de dollars d'échanges alors que les entreprises roumaines ne sont pas très présentes sur le marché algérien.

### **Dubai : 34 opérateurs économiques algériens au salon Gulfood 2019 (APS)**

Trente-quatre (34) opérateurs économiques du secteur des industries agroalimentaires, prennent part à la 24e édition du salon international de l'agroalimentaire "Gulfood 2019" qui se tient du 17 au 21 février en cours à Dubaï (Emirats Arabes Unis).

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab conduit la délégation algérienne participant à cette manifestation, dans le cadre des participations de l'Algérie aux différentes foires et salons internationaux.

La participation algérienne se poursuivra, cette année, dans le cadre d'une démarche visant à lancer la nouvelle dynamique adoptée par le gouvernement pour diversifier l'économie nationale et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures.

Lors de cette nouvelle édition de "Gulfood 2019", les opérateurs économiques algériens mettront en avant les capacités des différentes filiales du secteur de l'agroalimentaire national et feront la promotion de leurs produits pour ouvrir de nouvelles voies d'exportation vers les pays du Golf arabe et de là vers les marchés du sud de l'Asie.

En marge de cette manifestation, le ministre et la délégation l'accompagnant rencontrera les hauts responsables des Emirats arabes unies et s'entretiendra avec le ministre émirati de l'économie pour définir les opportunités de partenariat et développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Considéré comme l'un des plus importants salons dans la filière aliments et boissons au monde, le Salon "Gulfood 2019" réunit plus de 5.000 exposants représentant 198 pays.

Les participants à cet événement visent à conclure des accords et des partenariats leur permettant d'accéder notamment au Moyen-Orient, le Nord et l'Est d'Afrique, l'Est de l'Asie et le Sous-continent indien, des régions qui comptent plus de 3.5 milliards de consommateurs.

Connu par ses chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales, le Gulfood attire davantage de foules. Plus de 100.000 visiteurs sont attendus pour cette édition.

Marquant sa huitième participation à cet événement mondial, l'Algérie avait conclu, dans les précédentes éditions, plusieurs accords et partenariats avec nombre d'opérateurs émiratis et des différents pays du Golfe.

## Veille

### **NAPEC 2019: les futurs enjeux énergétiques en débat prochainement à Oran (APS)**

Les futurs enjeux du secteur énergétique sur le plan national et international seront au menu des conférences-débats, lors de la 9e édition du Salon international sur l'industrie pétrolière et gazière en Afrique du Nord (NAPEC 2109), prévue du 10 au 13 mars à Oran, a-t-on appris lundi des organisateurs.

"Des acteurs, experts et analystes dans les différentes thématiques liées au domaine énergétique, aborderont l'amélioration des conditions d'attractivité des investissements en termes de défis et perspectives", ont-ils souligné dans un communiqué.

"Ces débats devront apporter des éléments de réponse au sujet des perspectives de développement des activités énergétiques et pétrolières notamment, et aux attentes des potentiels investisseurs dans le domaine", a-t-on ajouté.

La question du "mix énergétique" à l'horizon 2030, dont le gaz aura une place prépondérante, avec beaucoup de défis à relever, sera abordée également par les intervenants au NAPEC 2019, ainsi que "la vision future sur l'équation d'équilibre entre garantir les exportations et répondre, au même temps, à la demande locale grandissante".

Les conférences prévues lors de cet événement scientifique et économique, organisé annuellement à Oran, vont porter aussi sur la transformation numérique dans le secteur pétrolier et la valeur ajoutée des nouvelles technologies en terme de gain en efficacité, en performance, en réduction de coûts et en amélioration des processus de production et management.

D'autres thèmes concernant les défis majeurs du secteur, dont le renouvellement des réserves de l'Algérie en hydrocarbures, seront également abordés lors de cette manifestation, qui verra la participation de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach et d'autres groupes internationaux.

Regroupant plus de 570 participants représentant 40 pays, le NAPEC 2019 offrira aux acteurs énergétiques, les informations essentielles sur les avancées de l'industrie pétrolière et gazière, notamment en Afrique du



nord, à l'instar du potentiel de l'investissement et la dynamique de l'attractivité.

A ce titre, les organisateurs de cette manifestation table sur plus de 28.000 visiteurs au salon d'exposition, dont les stands proposeront des outils, des solutions technologiques et autres produits liés à l'industrie pétrolière et gazière.

Le programme de l'événement prévoit des activités dédiées aux jeunes promoteurs dans le domaine, ainsi que d'autres d'échange culturel.

### **L'ONT prend part au Salon internationale du Tourisme de Budapest (APS)**

L'Office national du Tourisme (ONT) prendra part en compagnie de différents opérateurs du tourisme à la 42ème édition de la Foire Internationale du Tourisme de Budapest (Hongrie), qui aura lieu du 21 au 24 Février 2019, et à laquelle l'Algérie sera présente en tant qu'invité d'honneur, indique lundi cet organisme, dans un communiqué.

Un espace de 100 m<sup>2</sup> est réservé au stand de l'Algérie, "dont la conception et le décor reflètent l'authenticité et la modernité du pays à travers des motifs architecturaux et des visuels lumineux composés de différents paysages, associés à une partie du patrimoine romain", souligne la même source.

Le stand Algérie connaîtra également, pendant toute la durée du salon, la présentation de quelques facettes du patrimoine artisanal, à travers des ateliers vivants, animés par des maîtres artisans, ainsi qu'une animation artistique musicale, assurée par la troupe folklorique "El-Inchirah". Un espace dégustation est également prévu, pour les visiteurs à fin de dévoiler les spécialités culinaires du pays.

Cette participation qui s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur d'Aménagement touristique à l'horizon 2030, notamment dans son volet relatif à la promotion et la mise en tourisme de la destination Algérie, constitue "une réelle opportunité d'échange et de partenariat avec les opérateurs du tourisme mondial" relève l'ONT.

La Foire internationale du Tourisme de Budapest qui prévoit pour cette édition, la participation de quelques 25.000 visiteurs professionnels, est l'une des plus importantes manifestations touristiques, organisées en Europe de l'Est.

### **D'ici 2030, l'Afrique représentera la deuxième opportunité d'affaires de l'industrie mondiale de la santé (Algérie Eco)**

L'Afrique devrait représenter la deuxième opportunité d'affaires au monde dans le secteur de la santé, a indiqué mardi dernier, Vera Songwe



(photo), secrétaire exécutive de la commission économique des nations unies pour l'Afrique.

La responsable indique que le continent africain devrait compter pour 14% de toutes les opportunités d'affaires dans le secteur de la santé et du bien-être dans le monde, d'ici les 11 prochaines années.

Dans le classement des meilleures opportunités d'affaires pour le secteur d'ici 2030, seule l'Amérique du Nord devrait dépasser le continent avec 21 %.

L'industrie sanitaire pourrait également générer 16 millions d'emplois en Afrique, contribuant ainsi à la réduction du chômage.

Sur un continent où la demande dans le secteur de la santé est forte mais localement mal desservie, le secteur privé pourrait jouer un rôle déterminant. D'après la responsable, le continent pourrait réduire ses importations de produits pharmaceutiques de l'extérieur, dont le montant s'élève annuellement à 14 milliards \$.

L'arrivée de nouveaux acteurs privés du secteur de la santé pourrait entraîner le développement d'une industrie locale, si les investissements nécessaires sont consentis, surtout dans le secteur pharmaceutique. « C'est une énorme opportunité pour le secteur privé. », souligne Vera Songwe.

Mais encore faudrait-il que les gouvernements accompagnent ces investissements de politiques publiques adéquates, sur un marché continental dominé par les faux médicaments généralement moins chers par rapport aux produits fabriqués dans le circuit officiel. D'après l'OMS, en Afrique, 7 médicaments sur 10 sont faux.